Le Crédit Agricole crée une Société de financement agricole régionalisée (SFAR)

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-12-2007 21:51:47

Le Conseil de surveillance du Crédit agricole du Maroc (CAM), réuni mardi à Rabat, sous la présidence du Premier ministre, M. Abbas El Fassi a décidé la création de la Société de financement agricole régionalisée (SFAR) qui entamera ses activités en mars 2008.

Lors de cette réunion, le Conseil a également décidé de généraliser la réduction à 5 % sur les crédits agricoles pour les anciens crédits de campagne à cours terme accordés aux petits agriculteurs, indique un communiqué de la primature.

Ouvrant les travaux de cette séance, M. El Fassi a mis en exergue le rôle primordial du CAM dans le financement du secteur agricole, eu égard à son poids dans l'économie nationale et à son rôle dans le développement du monde rural.

Il a aussi rappelé les derniers discours de SM le Roi Mohammed VI dans lesquels le Souverain a souligné le caractère prioritaire du secteur agricole tout en appelant à lui consacrer l'attention et les efforts requis, ce qui a été traduit, a dit M. El Fassi, au niveau de la déclaration gouvernementale par la définition d'une nouvelle politique volontariste pour ce secteur.

Cette nouvelle politique, a-t-il dit, prendra en considération les contraintes liées aux conditions climatiques, la rareté des ressources hydriques, les répercussions de l'application des accords de libre échange, les spécificités régionales, la mise à niveau de activités agricoles et l'amélioration des revenus des agriculteurs.

D'autre part, le président du Directoire de la CAM, M. Tariq Sijilmassi, a présenté le bilan de cette institution durant les 5 dernières années, les réalisations au 30 septembre 2007, le projet de création de la SFAR, ainsi que les perspectives pour les années à venir dans le cadre d'un nouveau projet d'entreprise 2010.

M. Sijilmassi a également passé en revue l'évolution des activités du CAM au cours de la période 2003-2007, dont le bilan comporte plusieurs points forts, notamment la restructuration financière et le renforcement des fonds propres, l'élargissement et le redéploiement du réseau, le développement de la qualité des ressources humaines ainsi que la refonte du système de contrôle.

De ce fait, la banque était, au 30 juin 2007, entièrement en conformité avec les règles prudentielles de Bank Al Maghrib, tant pour les fonds propres qui s'établissent à plus de 2 milliards de dirhams que pour le sous provisionnement qui a été entièrement résorbé, a-t-il dit.

Tous les autres indicateurs de performances se sont améliorés durant cette période. En effet, les ressources de la clientèle de l'ordre de 16,8 milliards DH en 2003 s'établissent à 39 milliards DH en 2007, et les créances saines atteignent 24 milliards DH contre 14 milliards DH en 2003, a ajouté M.

Sijilmassi, notant que, de même, le montant des créances en souffrance a été réduits de près de 10 milliards DH à 6,7 milliards DH et le produit net bancaire a connu évolutions remarquable en passant de 862 millions DH au 31 décembre 2003 à près de 2 milliards DH prévus à fin 2007.

Par ailleurs, le coefficient d'exploitation a été ramené de 76 % en 2003 à moins de 48 % en 2007, et cette progression des activités, a-t-il dit, a permis au CAM d'atteindre le 4-ème rang du système bancaire marocain tout en renforçant son positionnement en tant que banque universelle au service du monde rural.

Au cours de cette réunion, les membres du Conseil ont également été informés sur l'activité du nouveau pôle créé au sein de la banque qui prend en charge la mission de service public à travers la fondation ARDI pour le micro-crédit dont le nombre d'antennes a atteint 130 pour 75.000 clients, ainsi que la SFAR dont le projet de création fera l'objet d'une convention cadre Etat-CAM.

Le Conseil de surveillance a, enfin, pris note de la réalisation anticipée des objectifs du plan d'entreprise CAP 2008 et a passé en revue les objectifs du nouveau plan d'entreprise CAPM 2010 visant à renforcer la rentabilité de la banque et à accroître le nombre d'agriculteurs et de ruraux bénéficiant des concours financiers du groupe CAM.

Ont pris part à cette réunion le ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, M. Aziz Akhanouch et les représentants du ministère de l'Intérieur et de l'Economie et des finances.

Erratum:

Dans une dépêche que nous avons publiée hier, il fallait lire Conseil de Surveillance du Crédit Agricole et non du Crédit du Maroc. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et de toutes les personnes concernées pour cette malencontreuse erreur.

Menara